

Bourses de perfectionnement et de travail libre

Au nom du Gouvernement du Canada, le Ministère offre chaque année des bourses de perfectionnement et des bourses de travail libre aux ressortissants de certains pays étrangers (Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, Yougoslavie). Le programme de bourses s'applique à tous les secteurs des arts, des humanités, des sciences sociales, des sciences physiques et biologiques et de l'ingénierie. Les bourses sont offertes aux candidats présentant des dossiers scolaires de haut niveau et les projets d'études ou de recherches proposés doivent s'orienter vers un sujet canadien ou inclure un contenu canadien. Les bourses ne sont utilisables qu'au Canada. Les ressortissants étrangers admissibles des dix-huit pays couverts par le programme de bourses peuvent présenter leur demande aux organisations dont la liste est donnée à l'Annexe I. Le programme de bourses est administré pour le compte du Ministère par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

La plupart des pays auxquels le Canada offre des bourses ont des programmes semblables pour les Canadiens. Pour obtenir des précisions, écrire à l'adresse appropriée conformément à l'Annexe II.

Échanges universitaires

Échanges internationaux entre les universités

Dans le cadre de son programme destiné à aider à donner aux professeurs et aux diplômés canadiens la possibilité d'entretenir et d'intensifier leurs relations avec des établissements et des ressortissants étrangers, le Ministère encourage et facilite dans la mesure du possible les contacts internationaux entre universités. Une aide financière directe n'est habituellement offerte que dans certains cas (à savoir la Chine et l'U.R.S.S. — voir ci-après). Les universités et les professeurs peuvent toutefois obtenir des conseils en communiquant avec la mission canadienne appropriée dans le pays concerné ou avec la Direction des relations avec les universités, ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), K1A 0G2, qui peut transmettre les renseignements à la mission.

La Chine et l'U.R.S.S.

Conformément aux accords conclus avec la Chine et l'U.R.S.S., le Ministère participe financièrement à certains échanges universitaires.

- **U.R.S.S.**

On procède chaque année avec l'U.R.S.S. à un échange de cinq chercheurs dans le domaine des sciences humaines jusqu'à concurrence de vingt mois-chercheurs. Ce programme est administré pour le compte du Ministère par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.C.).

Il existe un échange avec l'U.R.S.S. de dix étudiants diplômés et titulaires de bourses de niveau post-doctoral. Dans le cas des étudiants soviétiques qui viennent au Canada, le programme est administré pour le compte du Ministère par le ►